



RESSOURCES AUXICO CANADA INC.

COMMUNIQUÉ

AUXICO SIGNE UN ACCORD D'EXPLOITATION AVEC LA LASELL COMPANY POUR DU MINÉRAI DE TANTALE

Montréal (Québec), le 22 juin 2022. – Ressources Auxico Canada inc. (CSE:AUAG) (« Auxico » ou « la Société ») a le plaisir d'annoncer la signature d'un accord d'exploitation avec Lasell Company (« Lasell ») pour un approvisionnement pouvant atteindre 1 000 tonnes par mois de minerai de tantale (« Ta ») d'une teneur en Ta₂O₅ ciblée de 30 %. Lasell aura un droit de premier refus sur la production excédant 1 000 tonnes par mois. On s'attend à commencer au quatrième trimestre de 2022 l'expédition de 25 tonnes de minerai par mois, à titre d'essai, puis à passer à une production commerciale au cours de l'année 2023.

L'approvisionnement et l'exécution des travaux pour le minerai de tantale concerné par cet accord d'exploitation relèveront du partenaire en coentreprise de la Société, Kibara Minerals, dont Auxico détient 70 % des parts en vertu d'une convention de partage des profits. Kibara a accès à des gisements minéraux riches en tantalite en République démocratique du Congo (RDC), et a une entente d'approvisionnement exclusif avec une coopérative pour l'achat du minerai de tantalite provenant du gisement de Bafwasende, à 200 km de la ville de Kisangani, dans le centre-nord du pays. Un permis d'exploration sans restriction couvrant un secteur d'environ 45,87 km² a été délivré par le ministère des Mines de la RDC.

Le minerai de tantalite du gisement de Bafwasende, un site artisanal traçable et sans lien avec les conflits, a été testé par deux groupes indépendants : Impact Global Solutions, à Delson, au Québec, qui a effectué des tests en laboratoire sur des échantillons et obtenu une teneur de 46 % de Ta₂O₅ (pentaoxyde de tantale) et de 22 % de Nb₂O₅ (pentaoxyde de niobium), et, en 2020, un acheteur potentiel de minerai de tantalite de la Société, qui a observé une teneur de 42,04 % en Ta₂O₅ et de 22,93 % en Nb₂O₅. Ces résultats font du gisement de tantale de Bafwasende une source de minerai riche en colombite. Aussi bien le tantale que le niobium figurent sur la [liste des minéraux critiques](#) dressée en 2021 par le gouvernement du Canada, ainsi que sur la nouvelle liste de 50 minéraux essentiels à l'économie et à la sécurité nationale des États-Unis, établie en 2022 par la United States Geological Survey après une évaluation approfondie menée par plusieurs organismes.

En 2020, les inventaires géologiques initiaux ont été réalisés à pied au gisement de tantale de Bafwasende, concentrés sur une zone de 400 m de longueur sur 200 m de largeur connue comme une source de Ta₂O₅. Au total, sept puits d'exploration ont été creusés dans la zone de minéralisation repérée; on en a extrait des concentrés de colombite d'une teneur moyenne en



pentoxyde de tantale (Ta_2O_5) de plus de 30 %. En mars 2021, Japosat a mené une étude aérienne de la zone visée par le permis et des environs, confirmant ainsi la minéralisation initiale en plus de repérer trois nouveaux secteurs d'intérêt dans le même bassin.

Modalités de l'accord

Les prix seront basés sur l'indice Asian Metal ou une référence semblable du secteur, avec livraison c.a.f. La durée initiale de l'accord est de 10 ans, avec renouvellement automatique pour 10 ans sur approbation des parties.

Récemment, la valeur marchande du concentré de tantale à 30 % de Ta_2O_5 était d'approximativement 107 000 \$ US la tonne (données d'ISE).

Lasell Company

Lasell Company est une société mondiale et diversifiée d'investissement et d'exploitation fondée en Thaïlande en 2007. Spécialisée dans le secteur des ressources naturelles, elle s'est récemment lancée dans l'immobilier commercial. Dès 2007, Lasell est entrée dans le commerce des minéraux en recueillant et en recyclant un éventail de métaux rares comme le tungstène, le nickel, le cobalt, le titane et certains métaux des terres rares. Elle a ensuite pris de l'expansion et exploite maintenant deux usines de traitement en Thaïlande. Dans la foulée de l'accord d'exploitation du Ta_2O_5 en RDC, Lasell compte consacrer une usine exclusivement au traitement du tantale, mettant à profit son expertise technique pour produire des concentrés riches en tantale.

À propos de Ressources Auxico Canada inc.

Ressources Auxico Canada inc. (« Auxico » ou « la Société ») est une société canadienne fondée en 2014 et établie à Montréal qui se concentre dans l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières en Colombie, au Brésil, au Mexique, en Bolivie et en République démocratique du Congo.

Pour en savoir plus sur Auxico, visitez son site Web (www.auxicoresources.com) ou cherchez « Ressources Auxico Canada inc. » sur le site de SEDAR (www.sedar.com).

Personne qualifiée

Le présent communiqué a été vu et approuvé par Joel Scodnick, géoscientifique professionnel et consultant indépendant d'Auxico, à titre de personne qualifiée aux termes du Règlement 43-101. Bien que les échantillons aient été testés par deux laboratoires indépendants qui y ont trouvé de



hautes teneurs en tantale et en niobium, le lecteur doit être conscient qu'il n'existe pas de chaîne de possession des échantillons, puisque ces derniers n'ont pas été choisis par la personne qualifiée, qui ne s'est pas non plus rendue sur le site.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

« signé »

« signé »

Pierre Gauthier

Mark Billings

Chef de la direction, Ressources Auxico Canada inc. Président, Ressources Auxico Canada inc.

pg@auxicoresources.com

mb@auxicoresources.com

Tél. : 1 514 299-0881

Tél. : 1 514 296-1641

La Bourse des valeurs canadiennes (CSE) n'a pas révisé le présent document et n'assume aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude de son contenu.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

La Bourse des valeurs canadiennes (CSE) n'a ni approuvé ni désapprouvé le contenu de ce communiqué. Ni elle ni son fournisseur de services de réglementation (au sens des politiques de la CSE) n'assument quelque responsabilité que ce soit quant à la pertinence ou à l'exactitude de celui-ci.

Le présent communiqué contient des « énoncés prospectifs ». De tels énoncés sont assujettis à des risques connus ou inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs qui pourraient entraîner un écart important entre les rendements, les réalisations ou les résultats réels de la Société et les rendements, réalisations ou résultats attendus exprimés ou sous-entendus dans lesdits énoncés prospectifs.

Même si la Société croit, à la lumière de l'expérience de ses dirigeants et administrateurs, de la situation actuelle, des développements attendus et d'autres facteurs jugés appropriés, que les attentes reflétées dans les énoncés prospectifs présentés ici sont raisonnables, il ne convient pas de s'y fier indûment parce que la Société ne peut donner aucune assurance quant à leur concrétisation. Employés dans ce communiqué, les mots « estimation », « projet », « conviction », « anticiper », « intention », « attente », « planifier », « prévoir », « pourrait » ou « devrait », leur pendant négatif, leurs variantes ou des termes semblables révèlent qu'il s'agit d'un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs et renseignements contenus dans ce communiqué portent notamment sur les études prévues, le programme de forage et le développement du projet Massangana, son programme d'échantillonnage, ses indications et d'autres projets miniers et zones prometteuses connexes, relatifs aux activités de la Société au Brésil, en Colombie, en Bolivie



ou en République démocratique du Congo. Ces énoncés et renseignements reflètent la vision actuelle de la Société. Des risques et incertitudes pourraient causer un écart important entre les résultats réels et ceux qui sont envisagés ici.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus ou inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs qui pourraient entraîner un écart important entre les rendements, les réalisations ou les résultats réels de la Société et ceux exprimés ou sous-entendus dans lesdits énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs décrits aux présentes reflètent les attentes de la Société à la date du présent communiqué et pourraient subir des modifications après cette date. Le lecteur ne doit pas accorder une importance indue à ces déclarations ni s'y fier à une date ultérieure. La Société ne s'engage pas à mettre à jour ces énoncés prospectifs si les convictions, estimations et opinions de la direction ou d'autres facteurs étaient appelées à changer.

La Société prévient les investisseurs qu'aucun énoncé prospectif qu'elle a publié ne garantit de résultats ou de réalisations, et que les résultats réels peuvent s'écarter considérablement de ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs en raison de divers facteurs de risque. Ces facteurs comprennent notamment les incertitudes découlant de la pandémie de COVID-19, ainsi que la situation économique générale et la situation des marchés financiers. Le lecteur est invité à consulter une analyse plus approfondie de ces facteurs de risque et de leurs conséquences potentielles dans les dossiers publics de la Société sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. À moins d'y être tenue par les lois sur les valeurs mobilières, la Société nie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.